

PECHE/PORTUAIRE : un nouveau Sem pour les ports du Havre,
Fécamp, Saint-Valéry-en-Caux et Le Tréport.

Un nouveau nouveau syndicat mixte pour les ports territoriaux de Seine-Maritime a été voté lors de l'assemblée plénière du conseil départemental du [DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME](#) / T : 02.35.03.52.10 le 23 juin dernier. Ce nouveau syndicat d'économie mixte pour la gestion des activités pêche, commerce et plaisance, concerne les ports du Havre, Fécamp, Saint-Valéry-en-Caux et Le Tréport. www.seinemaritime.fr